

SAINT-PEROLLAIS

EXTERIEUR

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Mail :

Adresse :

Ecole: Nom de l'enseignant :

Numéro allocataire et CAF d'origine OU pour les ressortissants MSA Ardèche, n° INSEE de l'assuré MSA :

Repas sans viande

Votre enfant fait-il la sieste ? Oui Non

LES METIERS DE CHACHA

- Mardi 22 avril : Chacha pâtissière mais aussi jardinière. Viens confectionner le goûter et faire des plantations.
- Mercredi 23 avril : Chacha pompier. Viens visiter la caserne de Saint-Péray.
- Jeudi 24 avril* : Chacha vétérinaire. Viens visiter l'aquarium de Lyon et le parc de la tête d'Or.*
(inscription possible seulement si vous inscrivez votre enfant une autre journée de la même semaine)
- Vendredi 25 avril : Chacha bibliothécaire. Allons à la médiathèque et ludothèque de Guilhaud-Granges.

MELI MELO

- Lundi 28 avril : Promenade « les sens en éveil » et activité manuelle avec des objets de la nature.
- Mardi 29 avril* : Sortie à la ferme de Zoé à Valence : nourrissage des animaux et balade à poney.*
(inscription possible seulement si vous inscrivez votre enfant une autre journée de la même semaine)
- Mercredi 30 avril : Spectacle d'acrobatie « Thé Perché » à la cacharde offert par la compagnie Zinzoline.
- Vendredi 02 mai : Journée olympiades.

Je soussigné (e),
autorise mon fils , ma fille à participer aux activités pendant les vacances de printemps 2025.

A, le2025.

Signature des parent(s),

◆◆◆◆

Joindre :

- La fiche d'inscription

Les documents suivants sont valables pour l'année scolaire (septembre à août) à condition qu'il n'y ait eu aucune modification pour la période en cours :

- La fiche individuelle de renseignements de l'enfant si votre enfant ne fréquente pas le centre de loisirs les mercredis ou s'il n'est pas venu aux dernières vacances.
- Le règlement intérieur mis à jour et à signer obligatoirement,
- Une attestation d'Assurance en Responsabilité Civile,
- La photocopie de la dernière notification du **numéro d'allocataire** délivrée par la CAF ou l'autorisation d'accéder au site professionnel seulement pour **la Caf du haut Vivarais**
- Pour les Saint-Pérollais, un justificatif de domicile.

Votre dossier sera pris en compte si la capacité d'accueil du centre n'est pas atteinte lors de l'enregistrement de votre inscription et si vous êtes à jour de vos règlements.

A retourner obligatoirement au Service Sport Jeunesse à l'espace Mialan 45 rue de la République
Avant le 17 avril 2025

TOUT DOSSIER REMIS INCOMPLET SERA REFUSE
Pour les familles extérieures à Saint-Péray, inscriptions à partir du 03 avril 2025
ATTENTION PLACES LIMITEES

REGLEMENT INTERIEUR A SIGNER OBLIGATOIREMENT

Je soussigné(e).....responsable légal de (ou des) l'enfant(s).....atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre de loisirs municipal « sac...ados » approuvé par le conseil municipal à la date du 14 décembre 2023 et m'engage à m'y conformer.

Saint-Péray, le

Signature des parents ou du responsable légal précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »,

AUTORISATION ACCES CAF PRO (seulement pour la caf du Haut Vivarais)

La Caf du haut Vivarais met à notre disposition un service internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter directement les éléments de votre dossier CAF nécessaire à l'exercice de notre mission. Cette communication est limitée aux données qui nous sont indispensables, leur confidentialité est assurée. Conformément à la loi du 06/01/1978 (informatique et libertés) vous pouvez vous opposer à cette consultation. Vous devez alors nous fournir directement les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Je soussigné (e), (Cocher la case correspondant à votre choix)

autorise la mairie à avoir accès à la consultation de mon dossier à la caf du Haut Vivarais

ou

je fournis ma dernière notification CAF précisant mon quotient familial.

En cas d'absence de justificatif ou d'autorisation d'accès au dossier CAF, Le tarif maximum sera appliqué.

A, le

Signature des parent(s),